

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

### **DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-06**

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE), par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni à Montréal, au Canada, les 20 et 21 novembre 2003. M. José Manuel Bulás, du Mexique, présidait la séance, et M<sup>me</sup> Norine Smith et M. Jerry Clifford représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. M. Gustavo Alanís-Ortega représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, représentait le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Julie-Anne Bellefleur, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et des membres du personnel du Secrétariat y assistaient également (voir l'annexe A).

#### **Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (voir l'annexe B), mais après y avoir ajouté, au point 7, un rapport d'étape par le Secrétariat sur l'établissement, en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), du rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique.

#### **Point 2 Compte rendu du directeur exécutif**

Le directeur exécutif, M. William Kennedy, débute son compte rendu par des observations personnelles sur les forces de la CCE trois mois après être entré en fonction. Il fait état de l'ouverture d'esprit et de la transparence qui y règnent, des valeurs que partagent les trois pays, ainsi que de la conscience professionnelle et du dévouement dont fait preuve le personnel du Secrétariat. S'appuyant sur son expérience au sein d'une institution financière multilatérale, il souligne d'autres éléments auxquels la CCE pourrait recourir à la veille d'appliquer un nouveau plan opérationnel, notamment des objectifs et priorités clairs et précis, de même qu'une politique budgétaire et financière rigoureuse. En dernier lieu, M. Kennedy prie les représentants suppléants de faire confiance en ses aptitudes pour l'élaboration d'un programme de travail de la CCE qui tienne compte des priorités des Parties. De son côté, le directeur des programmes, M. Doug Wright, expose les points saillants des activités dont rend compte le rapport du directeur exécutif (voir l'annexe C).

**Point 3          Compte rendu du président du CCPM**

Le président du CCPM, M. Gustavo Alanís-Ortega, souhaite la bienvenue au nouveau représentant suppléant du Mexique et dresse un bilan des activités que le CCPM a réalisées depuis le mois de juin 2003. Il s'agit, notamment : de sa participation au processus de sélection des bénéficiaires de subvention du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) dans le cadre du cycle d'octroi de 2003, ainsi qu'à la deuxième réunion du Groupe consultatif sur le maïs et la biodiversité, qui est chargé d'établir le rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique; de ses récentes réunions avec le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale, le Comité consultatif national américain et le Groupe d'étude sur les déchets dangereux. M. Alanís-Ortega précise que le CCPM formulera un avis au Conseil d'ici la fin de novembre au sujet de ces déchets.

Le président déclare également que le CCPM vient de formuler un avis au Conseil sur le projet de Plan opérationnel pour 2004 à 2006 à la suite d'une séance plénière publique qu'il a tenue en octobre.

M. Alanís-Ortega mentionne aussi que le CCPM soumettra un autre avis au Conseil après sa session ordinaire du 4 décembre. Cet avis s'appuiera sur les observations que le public a exprimées en ce qui a trait à la limitation de la portée des dossiers factuels ainsi qu'à l'examen de l'application de la résolution du Conseil n° 00-09.

Le président indique en outre que le CCPM tiendra sa session ordinaire de décembre 2003 à l'occasion de la Table ronde de la CCE intitulée Une dimension importune du commerce : les incidences des espèces exotiques envahissantes en Amérique du Nord, et qu'il a l'intention de formuler un avis au Conseil à ce sujet. Il déclare également que le CCPM se réunira le 5 décembre avec le Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA) afin de discuter de questions relatives à la consultation du public et à sa participation à cet examen. Il saisit l'occasion pour souligner la nécessité de prendre en compte les conclusions de l'examen décennal dans l'élaboration du plan stratégique de la CCE.

Faisant remarquer que le CCPM n'a pas encore reçu de réponse des Parties à la lettre qu'il a fait parvenir, le 5 août 2003, aux ministres de l'Environnement et du Commerce des trois pays concernant une réunion éventuelle de ces ministres, il réitère les préoccupations que suscitent, parmi les membres du Comité, les fréquents retards des Parties à répondre à leurs avis.

En terminant, il déclare que le CCPM est heureux de constater que les ministres nord-américains du Commerce reconnaissent, dans leur déclaration d'octobre 2003, l'importance de la participation du public au processus de règlement des différends visé au chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), ainsi que de la contribution du CCPM à la recherche de moyens d'améliorer l'application de ce chapitre en menant des consultations auprès du public nord-américain. Il informe également les représentants suppléants que le CCPM a entrepris le processus d'élection de son nouveau président pour 2004, et que cette nomination sera annoncée le 28 novembre.

**Point 4 Plan opérationnel pour 2004 à 2006**

Le directeur exécutif suggère certaines solutions afin de faire face aux pressions budgétaires qu'a occasionnées, pendant l'année, l'importante hausse du cours du dollar canadien. Les représentants suppléants commencent par échanger des vues afin de cerner des priorités communes et dressent ensuite une liste des projets que la CCE pourrait éventuellement reporter ou auxquels elle pourrait mettre fin. (On trouve à l'annexe D une première série de ces priorités.) Les représentants suppléants conviennent de se pencher ultérieurement sur certains projets, après que le Secrétariat leur aura fourni les renseignements supplémentaires que demandent les Parties. Ils s'entendent également pour ne plus retarder la dotation de deux postes et de les combler en priorité : celui de gestionnaire du projet de gestion rationnelle des produits chimiques, et celui de gestionnaire du projet de registre des rejets et des transferts de polluants et du projet sur la santé des enfants et l'environnement.

Le représentant suppléant du Mexique propose à ses homologues et au président du CCPM que, dans le cadre de l'analyse concertée des priorités, la Commission accorde une plus grande importance aux activités relatives à l'environnement et au commerce en raison de la nature de l'ANACDE et de la mission de la CCE.

Les représentants suppléants et le président du CCPM échangent leurs vues sur l'approche que propose le Secrétariat en vue de pallier l'insuffisance budgétaire et avancent certaines solutions pour réduire les frais. Les représentants suppléants conviennent que les fonds de la CCE ne devraient pas servir à supporter les frais de déplacement des fonctionnaires canadiens et américains, et qu'il faudrait réserver un montant raisonnable pour faciliter la participation des fonctionnaires mexicains aux activités de la CCE. Donnant suite à une suggestion de la représentante suppléante canadienne, les Parties conviennent également d'étudier la possibilité de tenir les sessions ordinaires du Conseil tous les dix-huit mois.

Le président du CCPM souligne l'importance de maintenir le FNACE dans le Plan opérationnel de la CCE. De leur côté, les représentants suppléants reconnaissent la grande utilité du FNACE, et, tenant compte du fait que le montant qui lui est consacré est de loin inférieur aux 500 000 \$US jugés nécessaires pour qu'il continue de donner des résultats tangibles, ils demandent au Secrétariat d'étudier plus attentivement cette question en fonction du budget dont il dispose.

Ils invitent également le Secrétariat à apporter les correctifs nécessaires au projet de Plan opérationnel et de budget en fonction des priorités qu'ils ont fixées, des économies éventuelles dont ils viennent de discuter ainsi que de toutes autres économies que le Secrétariat estimerait réalisables. Ils invitent également ce dernier à leur présenter ses conclusions pour qu'ils puissent prendre une décision sur l'utilisation de ces économies, et donner ainsi suite à la demande du CCPM à ce sujet. Le directeur exécutif remercie les représentants suppléants de leurs directives et indique que le Secrétariat leur présentera, d'ici les deux prochaines semaines, une version révisée contenant les derniers détails du Plan opérationnel, après avoir évalué les incidences des correctifs à y apporter. Les représentants suppléants conviennent de tenir une téléconférence au cours de la semaine du 15 décembre afin d'examiner la nouvelle version de ce plan et de l'approuver avant la fin de l'année.

En réponse à des questions concernant la participation des peuples autochtones aux travaux de la CCE, le chef du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé, M. Vic Shantora, cite les exemples suivants pour illustrer l'amélioration de cette participation : a) la tenue d'une réunion consacrée à des questions autochtones à l'occasion du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, en mars 2003, au Mexique; b) l'élaboration d'un programme de formation et de renforcement des capacités des peuples autochtones dans le cadre du Plan opérationnel pour 2004 à 2006, en vue d'appliquer les mesures prioritaires énoncées dans le Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord; c) l'intégration de représentants autochtones au sein du Groupe d'établissement du Plan d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au lindane, et l'organisation d'une réunion publique conjointe avec l'Alaska Forum, qui se tiendra en février 2004; d) la participation de représentants autochtones à l'établissement du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales; e) l'inclusion, dans le PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène, d'un volet destiné à trouver des solutions à l'élimination des déchets dans les collectivités éloignées, et ce, à la demande du représentant autochtone du Groupe d'établissement de ce PARNA; f) l'invitation que la CCE a adressée aux peuples autochtones afin qu'ils participent à la Table ronde sur les espèces exotiques envahissantes qu'elle tiendra en décembre 2003, à Miami.

Évoquant l'étude que le Secrétariat a récemment commandée en vue de renforcer la collaboration avec les peuples autochtones, M. Shantora indique que ce dernier est prêt à apporter son concours à la tenue d'une téléconférence de représentants compétents des Parties si celles-ci ont l'intention de cerner des domaines d'intérêt précis qui permettraient de faire participer plus activement les peuples autochtones aux travaux de la CCE.

#### **Point 5      Session ordinaire du Conseil de 2004**

Les représentants suppléants donnent des directives générales au Secrétariat en ce qui a trait à l'établissement d'une ébauche de l'ordre du jour de la XI<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil qui se tiendra en juin 2004, au Mexique. Ils conviennent que les principaux points de cet ordre du jour se rapportent à l'examen décennal de l'application de l'ANACDE et à l'orientation stratégique de la CCE au cours des dix prochaines années.

Les représentants suppléants s'entendent également pour étudier la possibilité de tenir une journée de réflexion, avant la session ordinaire du Conseil, afin d'examiner les premières conclusions que le CEDAA leur présentera au printemps de 2004.

Donnant suite à une suggestion préalable concernant la tenue des sessions ordinaires du Conseil tous les dix-huit mois, les représentants suppléants conviennent d'envisager le report éventuel de celle de 2004 un peu plus tard au cours de la même année. Conscients du fait que la résolution du Conseil n° 96-10 prescrit de tenir chaque session ordinaire au mois de juin, les représentants suppléants invitent le Secrétariat à leur faire part de ses réflexions quant à la manière dont on pourrait appliquer ce nouveau mode de fonctionnement.

Par ailleurs, la représentante suppléante canadienne suggère que certains efforts soient faits pour que les échanges entre le CCPM et le Conseil soient plus productifs durant la session conjointe

qu'ils tiendront. Les représentants suppléants demandent au CCPM de leur faire des suggestions à ce sujet.

## **Point 6        Communications sur des questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE**

### **Point 6.1      Communication SEM 02-003 : Pâtes et papiers**

Ce point ne fait l'objet d'aucune discussion.

### **Point 6.2      Communication SEM 97-002 : Río Magdalena**

Les représentants suppléants reportent l'adoption de la résolution autorisant le Secrétariat à publier le dossier factuel final concernant la communication Río Magdalena afin que le Mexique puisse terminer ses consultations à l'interne. Le représentant suppléant mexicain propose que le Comité permanent général (CPG) traite toute question en suspens et que les Parties expédient au Secrétariat, par télécopieur ou par la poste, une copie de la résolution du Conseil après l'avoir signée.

## **Point 7        Autres questions**

La chef du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, M<sup>me</sup> Chantal Line Carpentier, fait le bilan de l'établissement du rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique, et mentionne que les grandes lignes des dix chapitres du rapport et la biographie des auteurs seront affichés sur le site Web de la CCE au cours de la semaine du 24 novembre. Elle ajoute que la dernière version du sommaire du rapport sera publiée durant les semaines qui précéderont la tenue du Symposium sur le maïs et la biodiversité, les 11 et 12 mars 2004, à Oaxaca, et que le Groupe consultatif connexe soumettra son rapport final et ses recommandations au Conseil d'ici le printemps 2004 en prévision de la session ordinaire de juin. Les représentants suppléants remercient M<sup>me</sup> Carpentier de ce rapport d'étape et suggèrent que le Secrétariat les tienne régulièrement au courant de ce genre d'activité dans le cadre de leurs réunions.

En ce qui a trait à la conclusion récente des négociations concernant le renouvellement du bail des locaux de la CCE, le directeur exécutif mentionne que celui-ci entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et qu'il permettra à la CCE de réaliser d'importantes économies. Il précise que le Secrétariat transmettra sous peu une copie de ce bail aux Parties et que sa signature est prévue le 9 décembre.

Le représentant suppléant mexicain fait ensuite état des activités du fonds forestier mexicain, un mécanisme coopératif mis sur pied par le Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles), en collaboration avec la Comisión Nacional Forestal (Commission nationale des forêts), qui est destiné à favoriser la conservation, l'accroissement progressif, l'utilisation durable et la restauration des forêts et des ressources connexes.

**Point 8      Prochaine session des représentants suppléants**

Les représentants suppléants conviennent de tenir leur prochaine session, sous forme de téléconférence, au cours de la semaine du 15 décembre 2003, afin d'examiner et d'approuver, le cas échéant, le Plan opérationnel pour 2004 à 2006. Ils conviennent également de se réunir en mars 2004, à Oaxaca, dans le cadre du Symposium sur le maïs et la biodiversité, et d'y tenir une réunion avec le CCPM.

**Point 9      Levée de la séance**

Avant de lever la séance, le président présente le nouveau représentant mexicain au sein du CPG, M. José Manuel Medina Aguilar, lequel remplace M. Israel Núñez. Les Parties et le Secrétariat profitent de l'occasion pour remercier M. Núñez de son importante contribution et de son dévouement à l'égard de la CCE au cours des cinq dernières années, et souhaitent la bienvenue à M. Medina. Le président remercie ensuite tous les participants et lève la séance.

**SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-06**  
**Montréal les 20 et 21 novembre 2003**  
**Liste des délégués**

**CANADA****Représentante suppléante**

Norine Smith, Environment Canada  
 Jenna MacKay-Alie, Environment Canada  
 Rita Cerutti, Environment Canada  
 Lisa Littlefield, Environment Canada  
 Kathy Graham, Environment Canada  
 Martin Roy, DFAIT

**MEXIQUE****Représentant suppléant**

José Manuel Bulás, UCAI, Semarnat  
 Israel Nuñez, UCAI, Semarnat  
 José Manuel Medina Aguilar, UCAI, Semarnat  
 Alejandra Guzmán Olguin, UCAI, Semarnat

**ÉTATS-UNIS****Représentant suppléant**

Jerry Clifford, Office of International Affairs, EPA  
 David Redlin, Office of International Affairs, EPA  
 Evonne Marzouk, Office of International Affairs, EPA  
 Nadtya Ruíz, Office of International Affairs, EPA  
 Jocelyn Adkins, Office of General Counsel, EPA

**CCPM****Président du CCPM**

Gustavo Alanís-Ortega  
 Manon Pepin, JPAC Liaison Officer / NAFEC Supervisor  
 Lorraine Brooke, JPAC Consultant

**SECRETARIAT****Directeur exécutif**

William Kennedy  
 Doug Wright, Director of Programs  
 Hernando Guerrero, Director, Mexico Liaison Office  
 Julie-Anne Bellefleur, Council Secretary  
 Eduardo Delgadillo, Director of Administration  
 Geoffrey Garver, Director, Submissions on Enforcement Matters Unit  
 Evan Lloyd, Director of Communications  
 Hans Hermann, Head, Conservation of Biodiversity  
 Victor Shantora, Head, Pollutants and Health  
 Tim Whitehouse, Head, Law and Policy  
 Chantal Line Carpentier, Head, Environment, Economy and Trade  
 Yamirka Gómez, Administrative Support

**SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-06**  
**PROGRAMME GÉNÉRAL**

qui a eu lieu au Secrétariat de la CCE,  
au 393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200, Montréal (Québec)

**Présidence : Mexique**

**Le jeudi 20 novembre 2003, de 10 h à 18 h**

**10 h 00 à 13 h 00 Ouverture de la session**

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Compte rendu du directeur exécutif
- Point 3 Compte rendu du président du CCPM
- Point 4 Plan opérationnel 2004–2006 et planification stratégique

**13 h 00 à 14 h 00 Déjeuner (Atrium)**

14 h 00 à 18 h 00 Point 4 Plan opérationnel 2004–2006 et planification stratégique (suite)

19 h 00 Un dîner privé réunira les représentants suppléants, le président du CCPM et le directeur exécutif (Restaurant, Le Latini au 1130, rue Jeanne-Mance)

**Le vendredi 21 novembre 2003, de 9 h à 17 h**

8 h 30 à 9 h 00 Café et croissants

9 h 00 à 13 h 00 Point 5 Session ordinaire du Conseil de 2004

Point 6 Communications sur des questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE

13 h 00 à 14 h 00 Déjeuner (Atrium)

14 h 00 à 15 h 00 Reprise de la séance

- Point 7 Autres questions
- Point 8 Prochaine session des représentants suppléants
- Point 9 Levée de la séance

**ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION  
DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 03-06**

**Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil sera invité à adopter l'ordre du jour.

DOCUMENT :

- a) Ordre du jour provisoire annoté (distribué le 18-11-2003) C/C.01/03-06/AGEN/01/Rev.4

**Point 2 Compte rendu du directeur exécutif**

Le directeur exécutif mettra les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat et soulignera les questions qui réclament leur attention.

DOCUMENT :

- a) Compte rendu du directeur exécutif (distribué le 4-11-2003)

**Point 3 Compte rendu du président du CCPM**

Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM) rendra compte aux représentants suppléants des activités du Comité.

DOCUMENTS :

- a) Lettre du CCPM sur le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE), envoyée au Conseil en date du 27 octobre 2003 (distribuée le 23-10-2003)  
b) Avis 03-03 du CCPM sur le plan opérationnel proposé pour 2004–2006 (distribué le 14-11-2003)  
c) Ordre du jour provisoire de la session 03-04 du CCPM (distribué le 3-11-2003)

**Point 4 Plan opérationnel 2004–2006 et planification stratégique**

**Point 4.1 Orientation stratégique**

Après que le Secrétariat aura présenté ce point, les représentants suppléants seront invités à faire connaître leurs points de vue sur la structure générale et les principaux buts et objectifs du plan opérationnel proposé pour 2004–2006.

Ils pourraient également débattre des possibilités de définir la vision stratégique de la CCE qui se présenteront à l'occasion de l'examen décennal de l'application de l'ANACDE.

## DOCUMENTS :

- a) Version préliminaire du Plan opérationnel 2004–2006 de la CCE et annexes (soit l'exposé des initiatives et le cadre de planification) (distribué le 10-10-2003)
- b) *Reinforcing Strategic Planning at the CEC* (distribué le 27-10-2003)
- c) *Report on the evaluation of the CEC Mexico Office, Sound Management of Chemicals Program and North American Biodiversity Information Network* (distribué le 27-10-2003)
- d) Version préliminaire : document de travail – Commission de coopération environnementale - Participation des populations autochtones (distribué le 18-09-2003)
- e) Échéancier proposé pour l'examen et l'approbation du Plan opérationnel 2004–2006 (distribué le 10-10-2003)

**Point 4.2 Budget**

Sous ce point, le Secrétariat fera une présentation sur la situation budgétaire ainsi que certaines solutions afin de faire face aux pressions budgétaires qu'a occasionnées, pendant l'année, l'importante hausse du cours du dollar canadien. Les représentants suppléants pourraient échanger des vues sur les solutions proposées par le Secrétariat.

## DOCUMENT :

- a) Note du directeur exécutif portant sur le Plan opérationnel 2004–2006 et le budget (distribuée le 10-10-2003)

**Point 5 Planification de la session ordinaire du Conseil de 2004**

En prévision de la XI<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil qui aura lieu en juin 2004 au Mexique, les représentants suppléants seront invités à échanger leurs vues sur les réalisations escomptées et conseiller le Secrétariat relativement à l'établissement de l'ordre du jour provisoire de la session. Le Secrétariat mettra les représentants suppléants à jour sur les points particuliers mis en évidence par le Conseil au cours de sa dernière session tenue en juin 2003 à Washington, D.C.

À titre d'hôte de la session ordinaire de 2004 le Mexique sera invité à donner des précisions quant à la date et au lieu retenus.

## DOCUMENT :

- a) Liste préliminaire des points susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil de 2004 et des réalisations escomptées à l'issue de la session (distribuée le 13-11-2003)

**Point 6 Communications sur des questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE****Point 6.1 Communication SEM 02-003 : Pâtes et papier**

Conformément au paragraphe 10(2) des *Lignes directrices relatives aux communications sur des questions d'application visées aux Articles 14 et 15 de l'ANACDE*, Le 8 octobre 2003, le Secrétariat a informé le Conseil, qu'il estime que la communication 02-003 justifie la constitution d'un dossier factuel. Aux termes du paragraphe 15(2) de l'ANACDE, le Conseil peut, par un vote des deux tiers, charger le Secrétariat de constituer un dossier factuel sur cette question.

## DOCUMENTS :

- a) Notification du Secrétariat en vertu du paragraphe 15(1) de l'ANACDE, en date du 8 octobre 2003 (distribuée le 8-10-2003)

b) Ébauche de la résolution du Conseil (à distribuer par le Canada)

**Point 6.2 Communication SEM 97-002 : Río Magdalena**

Conformément au paragraphe 15(5) de l'ANACDE, le Secrétariat a soumis à l'examen du Conseil, le 24 octobre 2003, le dossier factuel final relatif à la communication 97-002 (Río Magdalena). Aux termes du paragraphe 15(7) de cet accord, le Conseil peut, par un vote des deux tiers, décider de rendre public un dossier factuel final, normalement dans les 60 jours suivant la date à laquelle le Secrétariat le lui a transmis.

DOCUMENTS :

- a) Dossier factuel final (distribué le 24-10-2003)
- b) Ébauche de la résolution du Conseil (distribuée le 13-11-2003)

**Point 7 Questions diverses**

Si le temps le permet, le représentant suppléant mexicain fera une brève présentation sur l'état des activités du fonds forestier mexicain pour les trois prochaines années.

**Point 8 Prochaine session des représentants suppléants**

Les représentants suppléants sont conviés à confirmer la date de leur prochaine session, qui est prévue en décembre 2003 et qui portera sur l'approbation du Plan opérationnel 2004–2006. Ils auront la chance d'échanger des vues sur le calendrier proposé des réunions pour 2004.

DOCUMENT :

- a) Calendrier proposé pour les sessions des représentants suppléants en 2003–2004 (distribué le 13-11-2003) /C.01/03-06/PLAN/01/Rev.1

**Point 9 Levée de la séance**

Le président propose de clore la session.

# Rapport du directeur exécutif sur les activités de la Commission de coopération environnementale

Montréal, les 20 et 21 novembre 2003

## 1 BILAN DU PROGRAMME

### 1.1 *Environnement, économie et commerce*

#### 1.1.1 Évaluation des répercussions environnementales du commerce

- La CCE a transmis les points saillants du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce au groupe consultatif responsable de ce symposium, et elle les publiera sous peu.
- La CCE a également réalisé de nombreuses activités de sensibilisation, dont les suivantes : la publication d'un numéro spécial du bulletin *Trio* qui détaille ses travaux dans le domaine de l'agriculture en prévision de l'assemblée annuelle de l'*American Agricultural Economics Association* (Association américaine d'économie agricole); la présentation de ses travaux d'évaluation au cours d'un séminaire international sur le commerce et l'environnement tenu à Mexico; un exposé à Cancún dans le cadre de la Journée du commerce et de l'environnement; sa participation à la Table ronde sur le commerce et l'environnement réunissant des hauts représentants gouvernementaux à Cozumel; un exposé lors de la réunion du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement, du commerce et du développement durable dans les régions de l'Amérique latine et des Caraïbes; un exposé lors du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce tenu en septembre, à Cancún.
- La CCE a choisi deux sujets pour les réunions qu'elle tiendra cette année sous le thème *L'environnement est une priorité*<sup>1</sup>. La première portera sur le transport des déchets dangereux entre le Canada et les États-Unis (à Montréal, le 4 novembre), et elle aura lieu à la suite d'une réunion du Groupe d'étude sur les déchets dangereux. Quant à la seconde, elle concernera la présence de mercure dans les Grands Lacs et se tiendra à la suite d'une réunion sur la stratégie binationale visant les substances toxiques (à Chicago, le 17 décembre). En prévision de ces réunions, elle a commandé la rédaction de deux documents de référence, l'un sur le mercure dans les Grands Lacs et l'autre sur le commerce et le transport des déchets dangereux en Amérique du Nord.

---

<sup>1</sup> La CCE a fait œuvre de pionnière en matière d'environnement en invitant des spécialistes renommés des domaines de l'environnement et du commerce à évaluer les répercussions de la libéralisation du commerce sur l'environnement dans diverses régions découlant de changements structurels apportés dans certains secteurs industriels. Il faut souhaiter que, outre les évaluations plus courantes des répercussions du commerce sur l'environnement, cette démarche donne une portée politique plus pertinente aux évaluations des répercussions du libre-échange.

### 1.1.2 Commerce des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique

- La CCE a publié un article intitulé *Les achats écologiques en Amérique du Nord*, faisant état de ses travaux sur le commerce des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique, et l'a fait parvenir aux intéressés. Elle a également présenté, en octobre à San Francisco, les conclusions de ses travaux au *Green Industry Network* (Réseau pour une industrie verte), ainsi qu'au cours de deux réunions de spécialistes, qu'elle a financées, portant sur l'achat de biens et services écologiques, tenues dans le cadre du Symposium sur le commerce durable à Cancún.
- La CCE a tenu une réunion à Cancún, le 8 septembre, ayant pour thème *Le palmier Chamaedorea sur le marché floral : Atelier sur la promotion de l'équité sociale et de la viabilité de l'environnement grâce à des alliances stratégiques entre les producteurs et les congrégations chrétiennes*. Les participants à cette réunion comprenaient des producteurs, des organismes de certification et des exportateurs de palmiers ainsi que des représentants d'organisations confessionnelles. Cette réunion a permis de convenir de coordonner une activité pilote dans le cadre de laquelle ces organisations confessionnelles achèteront des feuilles de palmier aux producteurs en prévision de la semaine de Pâques de 2004.
- La CCE et le *Fomento Ecológico Banamex* ont tenu une réunion le 4 août, à Oaxaca, afin de déterminer l'intérêt que le secteur privé, les producteurs et les organismes de certification portent à un fonds pilote qui financera la gestion durable de la biodiversité dans les régions productrices de café. Les participants ont jugé nécessaire de créer ce fonds, et des groupes de citoyens oeuvrant dans le domaine du café, le secteur privé et le *Fomento Ecológico Banamex* élaborent conjointement des critères qui régiront le financement qu'accordera ce fonds.
- Le Secrétariat a répondu aux observations des Parties au sujet de la deuxième version du document intitulé *Les mécanismes axés sur le marché en matière de séquestration du carbone, d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable en Amérique du Nord — Quelles options s'offrent à nous?* Sous réserve d'autres observations des Parties, le Secrétariat publiera ce document et dressera un plan d'action avec leur collaboration afin de faire progresser la mise en place de l'un ou de certains de ces mécanismes commerciaux.
- La CCE a soumis à l'approbation des Parties le compte rendu de discussion de la *Réunion technique sur les méthodes d'évaluation des avantages environnementaux associés à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique* tenue sous l'égide de l'*Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l'environnement) des États-Unis. La première téléconférence du groupe technique nord-américain chargé d'évaluer ces avantages a consisté à déterminer ses champs d'activité prioritaires.
- La CCE a exposé les travaux qu'elle réalise relativement aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux mécanismes de financement et à l'environnement au cours de la conférence qui a eu lieu au mois de juillet à Houston, au Texas, et qui avait pour thème la responsabilité sociale des entreprises du secteur de l'énergie.
- La CCE a organisé une réunion d'intervenants canadiens le 1<sup>er</sup> octobre, à Toronto, qui portait sur la création de la *North American Association of Issuing Bodies* (Association nord-américaine des organismes de certification).

- En collaboration avec Environnement Canada, la CCE a financé un inventaire nord-américain des sources de production d'énergies renouvelables dans chaque État et province, et la base de données qui découlera de cet inventaire constituera un outil interactif sur le Web.
- Le Groupe du Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord a tenu sa deuxième réunion annuelle à Montréal, le 19 septembre, dont le compte rendu de discussion est traduit et affiché sur le site Web du projet.

### **1.1.3 Financement de la protection et de la conservation de l'environnement**

- À la suite de travaux réalisés en collaboration avec le Groupe d'étude nord-américain sur les initiatives financières du PNUE, la CCE a participé à la réunion que ce groupe a tenue à New York, le 25 septembre 2003. La CCE et le PNUE y ont convenu d'officialiser leurs relations dans le cadre de ces travaux en signant un protocole d'entente.
- En collaboration avec Environnement Canada, la CCE a commandé la rédaction de trois documents qui portent, respectivement, sur la mise en évidence des arguments qui militent en faveur de la divulgation d'informations environnementales dans les états financiers, sur le point de vue des analystes financiers et leur utilisation de ces informations, et sur les meilleures méthodes qu'applique le secteur minier pour les divulguer.

### **1.1.4 Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce constitué en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE**

- La CCE a publié, à la suite de son approbation, le compte rendu de discussion de la réunion que le Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce a tenue en janvier 2002.

## ***1.2 Conservation de la biodiversité***

### **1.2.1 Activité stratégique concertée pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord**

- En juin 2003, le Conseil de la CCE a adopté le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*. Il s'agit d'un plan quinquennal à partir duquel le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité a dressé un sous-ensemble de douze mesures prioritaires. Le mécanisme qui permettra de surveiller la mise en œuvre de ce plan et d'en évaluer les résultats est en voie d'élaboration.

### **1.2.2 Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord**

- La CCE a tenu le deuxième d'une série de quatre ateliers destinés à évaluer l'état de conservation des oiseaux en Amérique du Nord, et celui-ci a porté sur la région du centre du Mexique. Elle organise ces ateliers en partenariat avec Conservation International, la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), le Cornell Laboratory of Ornithology, le Rocky Mountain Bird Observatory, Pronatura et Partners in Flight.

- La CCE a réalisé une vidéo en anglais et en espagnol sur l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord qui lui permettra de faire connaître à un plus vaste public l'importance des projets qu'elle soutient dans le cadre de cette activité. Elle a présenté cette vidéo au cours d'un congrès sur les oiseaux néotropicaux ainsi que d'une conférence sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental qui ont eu lieu au Chili, en octobre 2003.
- La CCE a élaboré un cadre de référence et réalisé des études afin de relever les répercussions que les substances polluantes (pesticides, polluants organiques persistants [POP] et métaux lourds) peuvent avoir sur les populations d'oiseaux et leurs habitats au Mexique. Ces études lui permettront de recommander des mesures pour que les trois pays collaborent dans ce domaine.
- La CCE s'entretient avec des partenaires des trois pays en vue de mettre sur pied un projet de surveillance des oiseaux en Amérique du Nord. Ce projet pourrait constituer un élément important de son rapport sur l'état de l'environnement.

### 1.2.3 Espèces terrestres suscitant des préoccupations communes en matière de conservation

- En septembre, la CCE a exposé les efforts de conservation déployés à l'égard des prairies d'Amérique du Nord au cours du V<sup>e</sup> Congrès mondial sur les parcs qu'a organisé l'Union mondiale pour la nature (UICN).
- La CCE a également publié le document intitulé *Prairies : Vers une stratégie de conservation des prairies nord-américaines* qu'elle a distribué à grande échelle au Canada, au Mexique et aux États-Unis en partenariat avec le *Canadian Plains Research Center* (Centre canadien de recherche sur les plaines).
- La surveillance par satellite de la migration de la buse rouilleuse, l'une des espèces terrestres sur lesquelles portent les travaux de la CCE, s'est poursuivie en partenariat avec The Nature Conservancy et douze autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux des trois pays.
- Le public est maintenant en mesure de consulter l'information recueillie dans le cadre de cette surveillance de la migration de la buse rouilleuse qu'exercent les trois pays depuis la création, avec l'appui de la CCE, d'un site Web à l'adresse suivante : [www.ferruginoushawk.org](http://www.ferruginoushawk.org).
- La CCE s'entretient actuellement avec divers partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux des trois pays en vue de dresser des plans d'action relatifs à trois espèces terrestres et de créer un réseau pour la conservation des prairies.

### 1.2.4 Espèces marines suscitant des préoccupations communes en matière de conservation

- Au cours de la cinquième conférence internationale annuelle de la *Science and Management of Protected Areas Association* (SAMPAA, Association scientifique de gestion des aires protégées), des spécialistes du milieu marin qui conseillent les responsables du projet se sont réunis afin de déterminer les mesures à prendre à l'égard des espèces marines suscitant des préoccupations communes, et de fixer des priorités

cadran avec le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*.

- La CCE et ses partenaires s'emploient à choisir la première série d'espèces dont chacune fera l'objet d'un plan d'action nord-américain concerté; à organiser une réunion d'experts afin de dresser des plans relatifs aux trois premières de ces espèces; à établir le premier d'une série de rapports analysant les menaces et les enjeux auxquels ces espèces sont confrontées; à déterminer la portée d'un système de surveillance; à échanger de l'information sur ces espèces en se servant du site Web de la CCE; à publier un document sur les espèces marines et terrestres suscitant des préoccupations communes.

#### **1.2.5 Réseau nord-américain d'aires marines protégées**

- La cinquième conférence internationale de la SAMPAA a également permis d'échanger de l'information sur des activités auxquelles se consacre la CCE : les écorégions marines d'Amérique du Nord; la gestion intégrée du Réseau nord-américain d'aires marines protégées (AMP); les aires de conservation prioritaires de la région marine s'étendant de l'État de Baja California à la mer de Béring (la « région Baja-Béring »); le projet visant la gestion efficace des AMP.
- Les spécialistes du milieu marin se sont également réunis pour examiner les mesures à prendre relativement au Réseau nord-américain d'AMP et pour fixer des priorités cadrant avec le Plan stratégique concerté.
- La CCE a également obtenu l'appui de partenaires pour publier un document sur les écorégions marines. Ces partenaires comprennent : la *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* (Commission nationale sur les aires protégées), la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité), l'*Instituto Nacional de Ecología* (Institut national d'écologie), la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (Administration nationale des systèmes océaniques et atmosphériques) et Parcs Canada.
- Afin d'étendre davantage le Réseau nord-américain d'AMP, la CCE et ses partenaires travaillent de concert pour publier les conclusions tirées de l'atelier sur les aires prioritaires de la région Baja-Béring; organiser un atelier qui permettra de déterminer comment gérer le réseau d'aires marines protégées; partager de l'information sur le Réseau en se servant du site Web de la CCE; publier le document sur ces aires marines.

#### **1.2.6 Fermeture des voies de pénétration des espèces aquatiques envahissantes en Amérique du Nord**

- Une analyse des répercussions écologiques et économiques des algues et des herbes marines envahissantes est en cours dans les aires de conservation prioritaires de la région Baja-Béring.
- Le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le Secrétariat sont en train d'organiser une table ronde sur les espèces envahissantes qui réunira des spécialistes de la prévention, de la lutte et de l'éradication de ces espèces afin qu'ils proposent des méthodes efficaces aux législateurs et aux décideurs des trois pays.

### 1.2.7 Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord

- En collaboration avec la CCE, le Système canadien d'information pour l'environnement et le Réseau d'évaluation et de surveillance écologiques ont organisé un atelier afin de renforcer les capacités régionales de partage de l'information environnementale en Amérique du Nord par l'application des normes internationales.
- La CCE a intégré les ressources documentaires découlant de ses projets sur la biodiversité à l'aide des cadres spatial et thématique établis par le Réseau d'information sur la biodiversité en Amérique du Nord (RIBAN).
- Un processus est en cours d'élaboration en vue de transférer les normes, les données et les ressources documentaires aux responsables du Réseau nord-américain d'AMP et des projets relatifs aux prairies ainsi qu'aux partenaires du RIBAN, le cas échéant, afin de les inciter à continuer de participer à la mise en œuvre du *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*.

## 1.3 Polluants et santé

### 1.3.1 La coopération et les enjeux liés à la qualité de l'air en Amérique du Nord

- Plusieurs activités prévues dans le programme de travail de la CCE se sont poursuivies en 2003, notamment celles concernant les inventaires d'émissions atmosphériques, les méthodes communes d'évaluation de la pollution atmosphérique le long des principaux axes routiers et aux passages frontaliers congestionnés, et l'échange d'information sur les techniques les plus adéquates de lutte contre ce type de pollution.
- La deuxième phase du projet d'inventaire national des émissions atmosphériques au Mexique a donné lieu à la présentation d'une ébauche du document répertoriant ces émissions dans les six États frontaliers du nord du Mexique au cours d'une réunion que la CCE a organisée au mois de juillet, à Chihuahua. La période d'examen public de cette ébauche vient de se terminer, et l'équipe du projet a commencé à y apporter des corrections et à appliquer les mêmes méthodes d'inventaire dans le reste du pays; elle prévoit terminer cette tâche vers la fin de 2004.
- Les travaux se sont poursuivis en vue de relier les bases de données distantes contenant de l'information sur les émissions atmosphériques en Amérique du Nord et de les rendre accessibles. Les premiers résultats de ces travaux ont été présentés au cours de l'*Atelier de la NARSTO sur les méthodes novatrices de mise au point et d'évaluation des inventaires d'émissions* qui s'est tenu en octobre 2003, à Austin, au Texas. La CCE a fourni une aide financière aux participants mexicains à cet atelier qu'elle a tenu en collaboration avec les organismes adhérant à la *North American Research Strategy for Tropospheric Ozone* (Stratégie nord-américaine de recherche sur l'ozone troposphérique).
- Vers la fin de septembre, la CCE a organisé et animé le deuxième *Atelier sur les méthodes d'évaluation de l'exposition aux gaz d'échappement des véhicules*. Cet atelier de deux jours s'est tenu à Montréal, et il a réuni des spécialistes des trois pays qui ont pu ébaucher un document de synthèse sur les meilleures méthodes pour évaluer l'exposition de la population aux émissions atmosphériques le long des grands axes routiers et aux

passages frontaliers congestionnés. Ce document de synthèse est en cours de rédaction et tiendra compte des conclusions tirées de l'atelier.

- La CCE a organisé un autre atelier à Montréal, en novembre, sur les meilleures techniques existantes de lutte contre la pollution atmosphérique. Une équipe a réalisé une série d'études de cas qui permettront de former les techniciens chargés de délivrer les permis d'émission afin qu'ils puissent évaluer des techniques de contrôle des émissions provenant aussi bien de sources existantes que nouvelles. Ces études visaient aussi à cerner des moyens de prendre connaissance de l'information existante et de l'expérience acquise dans ce domaine en Amérique du Nord et ailleurs.

### 1.3.2 Gestion rationnelle des produits chimiques

- Au cours de sa session ordinaire de juin 2003, le Conseil de la CCE a demandé aux responsables du programme de gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) de lui faire rapport, lors de sa prochaine session, sur la manière dont ce programme pourrait évoluer au cours des prochaines années. Le Conseil a également estimé nécessaire d'établir des liens plus étroits entre les activités du programme de GRPC et celles menées dans des domaines connexes et par d'autres groupes de travail de la CCE. Au cours de l'été, le Groupe de travail sur la GRPC a commencé à rédiger un document énonçant les nouvelles orientations de ce programme, et il s'est réuni en octobre, à Guadalajara, pour en examiner la première ébauche. Il tiendra également un atelier au début de 2004 afin de connaître le point de vue de certains intervenants sur ce document auquel il apportera des corrections, après l'avoir soumis à l'examen du public, en vue de le présenter au Conseil en juin 2004. À l'occasion de sa réunion du mois d'octobre, le Groupe de travail s'est également réuni avec la Table ronde sur la prévention de la pollution afin de comparer leurs champs d'activité.
- L'encouragement de la participation des autochtones aux activités de la CCE donne lieu à une multiplication d'efforts, spécialement de la part du Groupe d'étude chargé d'établir le Programme d'action régional nord-américain (PARNA) relatif au lindane qui sollicite la contribution de représentants autochtones à ses travaux. Les réunions publiques ont également pour but de faire participer des membres de populations autochtones, en particulier ceux des collectivités vivant dans l'Arctique.
- Dans le cadre de la deuxième phase du PARNA relatif au mercure, deux stations pilotes de surveillance des dépôts humides contenant cette substance sont maintenant en exploitation au Mexique pour une période de deux ans. Le Canada a prêté à ce pays deux dispositifs portables de surveillance afin de relever les endroits où la concentration de mercure est particulièrement forte.
- Santé Canada a offert son soutien au Mexique afin de réaliser une activité de renforcement des capacités au cours d'une étude de biosurveillance dans la région de Zacatecas. Cette étude est destinée à mesurer les concentrations de substances toxiques qu'absorbe la population et de dresser un plan d'action, si nécessaire. Ce projet débutera par l'offre d'activités et de compétences en laboratoire.
- Le Secrétariat continue de soutenir un deuxième cycle d'études de caractérisation des rejets de mercure ainsi que de leurs répercussions sur le sol et la végétation dans la région de Zacatecas.

- Un atelier a eu lieu au Mexique, en juin 2003, afin d'examiner des techniques adéquates d'élimination des BPC et le transfert de ces techniques entre les trois pays. Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif aux BPC a tenu sa dernière réunion à l'occasion de cet atelier, et il procède à l'établissement d'un rapport final à l'intention du Groupe de travail sur la GRPC qui comprendra une stratégie d'achèvement de la mise en œuvre de ce PARNA.
- Après l'avoir soumis à l'examen du Conseil, la CCE a affiché sur son site Web le document exposant la première phase du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène afin de solliciter les observations du public. Le Groupe d'étude chargé d'établir ce PARNA examinera les observations que le public aura formulées sur ce document et y apportera des corrections, s'il y a lieu.
- La CCE a affiché sur son site Web la déclaration de préoccupations communes concernant le plomb afin de la soumettre à l'examen du public. Le Groupe d'étude sur la sélection des substances examinera les observations recueillies et se penchera sur les prochaines mesures à prendre à l'égard de cette substance.
- Le Groupe de mise en œuvre du PARNA relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales est en train de dresser son plan d'activités afin de le présenter au Groupe de travail sur la GRPC. Les travaux du sous-groupe sur la santé humaine en vue d'élaborer les volets du projet de biosurveillance en Amérique du Nord que finance la Banque mondiale vont bon train. Ce projet comprendra l'échantillonnage et l'analyse du sang de femmes en âge de procréer vivant dans des collectivités déterminées afin d'y mesurer les concentrations de POP.
- Le Groupe d'étude chargé d'établir le PARNA relatif au lindane s'est réuni deux fois au cours de l'été pour rassembler des données de référence. Il a également tenu une réunion publique à Guadalajara, en septembre, dans le but de connaître le point de vue d'intervenants sur les principaux éléments de ce PARNA. Ces intervenants comprenaient des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) de l'environnement, de populations autochtones, du secteur privé et du milieu universitaire.

### 1.3.3 Registre des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

- La CCE a accordé un contrat pour l'établissement du rapport *À l'heure des comptes 2002* qui constituera le huitième de la série de rapports fondés sur les données des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) en Amérique du Nord.
- Les travaux se poursuivent en vue d'établir le rapport *À l'heure des comptes 2001* selon l'échéancier fixé.
- Le Groupe consultatif sur les RRTP a tenu sa réunion publique annuelle le 28 octobre, à Washington. Cette réunion a permis d'échanger des idées et de solliciter l'opinion des intervenants sur le rapport *À l'heure des comptes 2002*, plus particulièrement en ce qui a trait aux questions que soulèvent les nouveaux critères de collecte des données sur les polluants atmosphériques.
- Un rapport spécial sur les substances chimiques toxiques et la santé des enfants est en voie d'achèvement.

### 1.3.4 Renforcement des capacités en matière de prévention de la pollution

- Jusqu'en septembre 2003, le *Fondo de prevención de la contaminación* (Fiprev, Fonds de prévention de la pollution) avait accordé 61 prêts totalisant environ 1 450 000 \$US depuis le début de son programme de financement. On estime que les prêts du Fiprev sont bénéfiques à l'environnement puisqu'ils permettent aux établissements participants de ne pas déverser près de 2 800 tonnes de substances chimiques par année dans les eaux usées, soit 5 800 tonnes au total depuis la mise en place du premier projet. Ces établissements économisent environ 150 000 mètres cubes d'eau chaque année, soit 310 000 mètres cubes depuis la mise sur pied du programme de financement. Ces mesures ont aussi permis aux établissements participants d'économiser collectivement environ 1 300 000 \$US par année, ce qui représente plus de 2 200 000 \$US jusqu'à présent. Même si la CCE ne verse plus de contribution au Fiprev, la *Fundación Mexicana para la Innovación y Transferencia de Tecnología en la Pequeña y Mediana Empresa* (Fondation mexicaine pour les innovations et les transferts technologiques dans les petites et moyennes entreprises) a demandé au Bureau de liaison de la CCE à Mexico de continuer à siéger au comité de gestion et au comité technique du Fiprev.
- La Table ronde mexicaine sur la prévention de la pollution a tenu sa quatrième réunion nationale en octobre, à Guadalajara. Cette réunion comportait deux séances financées par la CCE. La première, organisée en collaboration avec le Groupe de travail sur la GRPC, était ouverte au public et portait sur les possibilités et les défis que présentent la prévention de la pollution et la GRPC. Elle a permis d'étudier les liens entre ces deux importants domaines et la possibilité de coordonner les activités en cours. La deuxième séance, organisée avec le concours du Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale, était destinée à inscrire des discussions sur les systèmes de gestion de l'environnement (SGE) au programme de travail de la Table ronde (voir la section 1.4.4 ci-dessous).
- Le Groupe de travail trinational sur la prévention de la pollution [représentant un partenariat entre les tables rondes canadienne, mexicaine et américaine et les gouvernements] a ébauché un document sur l'industrie électronique nord-américaine, les questions environnementales qu'elle suscite et les domaines pouvant donner lieu à une collaboration trilatérale. Le Groupe de travail a rencontré quelques représentants de cette industrie, notamment de l'*Electronics Industry Alliance* (Alliance de l'industrie électronique) des États-Unis et des sociétés Lucent et Epson, afin d'étudier la possibilité de réaliser un projet au cours des prochaines années. Grâce au soutien de la CCE, le Réseau d'information mondial sur la prévention de la pollution en Amérique du Nord s'est fait mieux connaître au Canada, au Mexique et aux États-Unis, principalement grâce aux séances de réflexion et de formation organisées par chacune des trois tables rondes nationales. En outre, ce réseau a donné lieu à des progrès notables en permettant de partager de l'information en français, en anglais et en espagnol.

### 1.3.5 La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord

- La CCE a diffusé une demande de propositions afin de faire établir le premier rapport sur des indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord. Le comité directeur et l'équipe trilatérale sur la salubrité de l'environnement des enfants ont convenu d'un plan et d'un calendrier d'exécution pour l'établissement de ce rapport.

- Le Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement a transmis un avis au Conseil sur le suivi des travaux d'évaluation des risques. Il a également participé à une réunion de la CCE destinée à élaborer des méthodes de travail concernant les gaz d'échappement des véhicules. Le Comité est aussi en train de dresser un cadre nord-américain, en étroite collaboration avec l'équipe trilatérale, afin de structurer la formation des professionnels de la santé, et il a participé, en compagnie de l'équipe trilatérale, à l'examen semestriel de la mise en œuvre du *Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord*. En outre, le Comité se prépare à participer à une réunion du comité directeur prévue en novembre, à Montréal.
- La planification et l'élaboration d'un document de référence se poursuivent en prévision d'un atelier de spécialistes sur la surveillance de l'asthme infantile qui se tiendra les 24 et 25 novembre à Montréal.
- La CCE travaille de concert avec l'équipe trilatérale sur la salubrité de l'environnement des enfants et le Comité consultatif d'experts en vue de procéder à l'examen semestriel du Programme de coopération que prescrit la résolution du Conseil n° 02-06.
- Les prochaines étapes des travaux sur le plomb sont en voie de planification, et ils comprendront la rédaction d'un document de référence exhaustif sur lequel s'appuieront les travaux d'un atelier prévu au début de 2004.
- Un rapport sur les répercussions économiques de l'asthme et d'autres maladies respiratoires est en voie d'achèvement.

#### **1.4 Droit et politiques de l'environnement**

- Le Secrétariat a fini d'établir le rapport intitulé *Normes canadiennes, mexicaines et américaines applicables aux exploitations d'élevage intensif : une analyse comparative*. Il a affiché ce rapport sur le site Web de la CCE et le publiera prochainement dans le cadre de la série de rapports sur le droit et les politiques de l'environnement en Amérique du Nord. Le Secrétariat en a présenté une ébauche au cours de cinq conférences sur l'agriculture tenues au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Le rapport tire certaines conclusions fondamentales sur les exigences environnementales auxquelles doivent se conformer les exploitations d'élevage intensif, et il comporte des recommandations destinées à améliorer la gestion de ces exploitations en Amérique du Nord.

##### **1.4.1 Gestion écologique et suivi des déchets dangereux**

- Conformément à la résolution du Conseil n° 03-08, le Secrétariat a ébauché un cadre qui permettra de caractériser les flux de déchets dangereux recyclables qui suscitent des préoccupations communes; les membres du Groupe d'étude sur les déchets dangereux sont en train d'examiner cette ébauche. En outre, le Secrétariat a mis au point un avant-projet de version consultable en ligne du répertoire trilatéral des codes de déchets dangereux qu'il a soumis à l'examen de spécialistes gouvernementaux. Cette version en ligne sera à la disposition du public au début de 2004.

##### **1.4.2 Coopération en matière d'application et d'observation des lois**

- Le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale a dressé l'ébauche d'un plan stratégique

quinquennal et l'a soumise à l'examen du public, notamment au cours d'une réunion qu'il a tenue au mois de juin avec le CCPM. Le Groupe de travail se penche sur les observations du public et prévoit achever ce plan au début de 2004.

- En outre, le Groupe d'étude nord-américain sur l'application des lois sur les espèces sauvages (NAWEG) a terminé l'ébauche du rapport intitulé *Illegal Wildlife Trade in North America: International and Regional Issues and the Case for Cooperation* (Le commerce illicite des espèces sauvages en Amérique du Nord : les enjeux internationaux et régionaux et le bien-fondé de la coopération). Ce rapport, qui est le fruit d'une collaboration entre le NAWEG et le Fonds mondial pour la nature, met en relief certaines des questions que la contrebande d'espèces sauvages soulève en matière d'application des lois dans ce domaine.
- En dernier lieu, le Secrétariat a terminé l'ébauche d'un guide d'application des lois à l'échelle transfrontalière qui traite de questions juridiques et politiques liées aux problèmes que crée la conformité à ces lois de chaque côté des frontières, et il donne une liste de personnes-ressources au sein des gouvernements afin d'améliorer la coordination des mesures dans ce domaine. Les gouvernements s'emploient actuellement à examiner ce guide.

#### **1.4.3 Utilisation durable et conservation de l'eau douce en Amérique du Nord**

- Le Secrétariat constitue une base de données sur l'eau douce en Amérique du Nord, et ces travaux ont donné lieu à l'établissement d'une structure des données ainsi qu'à un inventaire des ressources documentaires sur l'eau douce qui étofferont cette base. Ces ressources traitent de thèmes relatifs à l'eau douce et sont consultables par bassin hydrographique, par état ou par province, ainsi qu'en fonction de la matière dont elles traitent.
- En outre, dans le but d'uniformiser l'information spatiale sur l'eau douce en Amérique du Nord, la CCE a organisé une réunion de représentants des programmes d'atlas (de cartographie) canadien, mexicain et américain en vue d'uniformiser les éléments de tracé de ces atlas, et d'élaborer et d'appliquer un cadre nord-américain qui servira à dresser des cartes imprimées et numériques.

#### **1.4.4 Utilisation des systèmes de gestion de l'environnement pour promouvoir la conformité aux lois et la performance environnementale**

- La CCE a organisé un atelier sur les meilleures méthodes d'application des systèmes de gestion de l'environnement (SGE) dans le cadre de la réunion que la Table ronde sur la prévention de la pollution a tenue les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, à Guadalajara. Cet atelier a réuni des représentants de l'industrie et d'ONG des trois pays qui ont examiné les méthodes d'application ayant fait leurs preuves. Il a également donné l'occasion à des représentants d'associations de vérification environnementale du Canada et des États-Unis de s'entretenir avec des homologues du Mexique de la possibilité d'élaborer un protocole commun dans ce domaine.
- Au cours de cet atelier, le Secrétariat a donné un aperçu du document traitant des meilleures méthodes d'application des SGE qu'il prévoit rédiger en 2004.

## 2 FONDS NORD-AMÉRICAIN POUR LA COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Le Comité de sélection du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) s'est réuni en juin 2003, à Washington, afin d'approuver les subventions accordées à des projets axés sur la surveillance et l'évaluation environnementales en relation avec la santé humaine. Les projets de cette année serviront à donner davantage de moyens aux citoyens pour surveiller les aspects de leur environnement qui nuisent à leur santé et à susciter une plus grande participation des collectivités à la résolution des problèmes environnementaux. Ces méthodes de surveillance devront faire appel au savoir local et traditionnel et aux connaissances scientifiques, et établir une relation entre la santé humaine et la salubrité des écosystèmes. Sur plus de 300 demandes de subventions présentées au FNACE avant le 31 mars 2003, le Comité de sélection en a approuvé 18, pour un montant total de 671 700 \$CAN. En outre, le Comité de sélection a présenté son rapport annuel au Conseil sur le fonctionnement du fonds dans lequel il lui formule des recommandations.

Les responsables de projet bénéficiaires d'une subvention du FNACE ont participé à diverses activités de la CCE, dont l'atelier concernant le palmier *Chamaedorea* sur le marché floral, l'atelier sur la stratégie d'achats écologiques et la réunion de la Table ronde mexicaine sur la prévention de la pollution.

La CCE a remanié la section de son site Web consacrée au FNACE afin d'y offrir un résumé des propositions et la version finale des rapports dans leur langue d'origine.

En vue d'évaluer l'aide que le FNACE apporte aux bénéficiaires de subvention pour qu'ils puissent solliciter des fonds auprès d'autres sources, et compte tenu du fait que l'information recueillie jusqu'à présent a été bien accueillie par les Parties, le personnel du Fonds continuera d'exercer un suivi du soutien financier supplémentaire que sollicitent les bénéficiaires.

Le bulletin trimestriel de la CCE, *Trio*, continuera de couvrir les projets financés par le FNACE en exposant, par des exemples concrets, de quelle manière les efforts de la Commission jouent un rôle dans le cadre des projets réalisés au niveau local. Ces projets font également l'objet de reportages dans les médias des localités où résident les bénéficiaires.

## 3 RAPPORT SUR LE MAÏS ÉTABLI EN VERTU DE L'ARTICLE 13 DE L'ANACDE

La CCE a été invitée à rendre compte de l'état d'achèvement de son rapport, établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, sur les effets du maïs transgénique au Mexique au cours de la conférence intitulée *Gene Flow: What Does it mean for Biodiversity and Centers of Origin?* (Le flux génétique : sa portée sur la biodiversité et sur les centres d'origine) qu'ont organisée les responsables du Pew Initiative on Food and Biotechnology et de la *Fundación México-Estados Unidos para la Ciencia* (Fondation américano-mexicaine pour la science) les 29 et 30 septembre, à Mexico.

La CCE a organisé la deuxième réunion du Groupe consultatif sur le maïs transgénique et la biodiversité, concernant le rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique, qui a eu lieu le 21 août, à Montréal. Elle a traduit le compte rendu de discussion de cette réunion et l'a affiché sur son site Web. Elle a également rédigé et publié un sommaire du rapport accompagné de la liste

des auteurs de chaque chapitre. Le Symposium sur le maïs et la biodiversité se tiendra le 11 mars 2004, à Oaxaca.

#### 4 EXAMEN DÉCENNAL DE L'APPLICATION DE L'ANACDE

Aux termes de la résolution du Conseil n° 03-02, les Parties ont nommé les membres du Comité d'examen décennal de l'application de l'ANACDE (CEDAA) afin qu'ils entreprennent une analyse rétrospective de l'application de l'Accord au cours des dix dernières années et présentent un rapport au Conseil exposant les conclusions qu'ils en auront tirées. Le Canada y sera représenté par M. Pierre Marc Johnson, avocat-conseil au cabinet Heenan Blaikie et professeur de droit à l'Université McGill, et M. Robert Page, vice-président au développement durable à la société TransAlta. Le Mexique y sera représenté par M. Daniel Basurto, avocat et associé fondateur de la société Basurto, Santillana y Arguijo, S.C., et par M<sup>me</sup> Blanca Torres, professeure et chercheuse au *El Colegio de México* (Collège de Mexico). Les États-Unis y seront représentés par M. John F. Mizroch, président-directeur général du World Environment Center, et par M<sup>me</sup> Jennifer A. Haverkamp, représentante adjointe des États-Unis pour le commerce dans les secteurs de l'environnement et des ressources naturelles au Bureau du représentant américain au Commerce (USTR). Le CEDAA a débuté ses travaux dans le cadre de deux téléconférences tenues les 22 septembre et 7 octobre, et s'est réuni pour la première fois à Montréal le 15 octobre 2003 (les membres mexicains ont participé à cette réunion par téléphone). Le 16 octobre 2003, le CEDAA a invité le public à se prononcer d'ici le 29 novembre sur son analyse rétrospective. Au printemps de 2004, le CEDAA soumettra également l'ébauche de son rapport à l'examen du public.

#### 5 COMMUNICATIONS VISÉES À L'ARTICLE 14 DE L'ANACDE

Le Secrétariat a rendu publics les quatre dossiers factuels suivants : **Aquanova/SEM-98-006** (le 23 juin 2003), **BC Mining/SEM-98-004** (le 11 août 2003), **Oldman River II/SEM-97-006** (le 11 août 2003) et **BC Logging/SEM-00-004** (le 12 août 2003).

Le Secrétariat a reçu trois nouvelles communications : **ALCA-Iztapalapa II/SEM-03-004** (le 18 juin 2003), **Technoparc de Montréal/SEM-03-005** (le 14 août 2003) et **Cytrar III/SEM-03-006** (le 15 août 2003). En outre, le 14 août 2003, il a reçu une version révisée de la communication **Ontario Power Generation/SEM-03-001**.

Le Secrétariat essayera de tenir des réunions avec chacune des Parties avant la fin de l'année en vue d'examiner les problèmes qu'a suscités jusqu'à présent la collecte des renseignements nécessaires à la constitution des dossiers factuels.

##### *État d'avancement des onze communications à l'étude en date du 16 octobre 2003*

##### **Parachèvement d'un dossier factuel à soumettre à l'approbation du Conseil :**

**Río Magdalena-SEM-97-002 / Comité Pro Limpieza del Río Magdalena** (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement régissant les rejets d'eaux usées).

Les Parties n'ont formulé aucune observation au Secrétariat sur le dossier factuel provisoire relatif à cette communication dans le délai qui leur était imparti, à savoir avant le 15 septembre. Le Secrétariat est donc en train de parachever ce dossier factuel afin de soumettre sa publication à l'approbation du Conseil.

#### **Dossiers factuels en cours de constitution :**

Comme le lui a prescrit le Conseil, le Secrétariat est en train de constituer les deux dossiers factuels suivants :

1) **Molymex II**-SEM-00-005 / *Academia Sonorense de Derechos Humanos et Domingo Gutiérrez Mendivil* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec la qualité de l'air et les répercussions environnementales d'une usine de traitement de molybdène).

2) **Tarahumara**-SEM-00-006 / *Comisión de Solidaridad y Defensa de los Derechos Humanos, A.C* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec l'accès des collectivités autochtones à la justice environnementale).

#### **Attente d'une réponse de la Partie visée :**

**Exploitation forestière en Ontario**-SEM-02-001 / *Fédération canadienne de la nature et coll.* [application, par le Canada, de l'alinéa 6a) de son *Règlement sur les oiseaux migrants* en rapport avec l'exploitation forestière en Ontario].

Le 21 août 2003, le Secrétariat a informé le Canada qu'il estime que les renseignements supplémentaires fournis par les auteurs de la communication le 20 août 2003 justifient une réponse de sa part, et le Canada lui a indiqué qu'il lui ferait parvenir cette réponse le 20 octobre 2003 au plus tard.

#### **Notification au Conseil, conformément au paragraphe 15(1), des motifs ayant amené le Secrétariat à estimer que la communication justifie la constitution d'un dossier factuel :**

**Pâtes et papiers**-SEM-02-003 / *Sierra Legal Defence Fund et coll.* (application, par le Canada, de sa *Loi sur les pêches* et de son *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers* en rapport avec l'exploitation de ces fabriques en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique).

Le 8 octobre, le Secrétariat a informé le Conseil qu'il estime que cette communication justifie la constitution d'un dossier factuel, et celui-ci peut, par un vote des deux tiers, prescrire au Secrétariat de constituer un tel dossier.

#### **Décision en suspens sur la pertinence de constituer un dossier factuel en vertu du paragraphe 15(1) :**

**Projet El Boludo**-SEM-02-004 / *Arcadio Pesqueira Senday et coll.* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec le projet minier *El Boludo*).

À la suite de la réponse que lui a transmise le Mexique, le Secrétariat est en train d'examiner cette communication afin de déterminer si elle justifie la constitution d'un dossier factuel.

**Attente des réponses des Parties visées en vertu du paragraphe 14(3) :**

- 1) **Ontario Power Generation-SEM-03-001** / *Attorneys General of the States of New York, Connecticut, Rhode Island, et coll.* (application, par le Canada, de ses lois de l'environnement en rapport avec les centrales électriques au charbon de la société Ontario Power Generation).
- 2) **ALCA-Iztapalapa II-SEM-03-004** / *Angel Lara García* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec une plainte de citoyens déposée par l'auteur auprès du *Procuraduría Federal de Protección al Ambiente* [Bureau fédéral de la protection de l'environnement]).
- 3) **Technoparc de Montréal-SEM-03-005** / *Trois ONG de l'environnement canadiennes et deux américaines* (application, par le Canada, de sa *Loi sur les pêches* en rapport avec le rejet de polluants toxiques dans le fleuve Saint-Laurent à partir de l'emplacement du Technoparc appartenant à la ville de Montréal). Le Canada a indiqué qu'il transmettra sa réponse le 14 novembre 2003 au plus tard.
- 4) **Cytrar III-SEM-03-006** / *Academia Sonorense de Derechos Humanos, A.C., et Domingo Gutiérrez Méndivil* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec un site d'enfouissement de déchets dangereux appartenant à la société Cytrar, dans l'État de Sonora, au Mexique).

Dans chacun de ces cas, aux termes du paragraphe 14(3), chaque Partie visée dispose de soixante jours pour donner sa réponse.

**Examen d'une nouvelle communication en vertu de l'article 14 :**

**Lac de Chapala II-SEM-03-003** / *Raquel Gutiérrez Nájera et coll.* (application, par le Mexique, de sa législation de l'environnement en rapport avec le bassin Lerma-Chapala-Santiago-Pacifique).

Le Secrétariat est en train d'examiner cette communication afin de déterminer si elle satisfait aux critères du paragraphe 14(1), et, dans l'affirmative, si elle justifie la demande d'une réponse à la Partie visée en vertu du paragraphe 14(2).

***Historique des communications***

L'examen des **trente et une** communications qui suivent a pris fin pour les raisons énoncées :

**• Treize communications ont été rejetées parce qu'elles ne justifiaient pas un plus ample examen aux termes des paragraphes 14(1) ou 14(2) :**

**Chouette tachetée-SEM-95-001** / *Biodiversity Legal Foundation et coll.*

**Logging Rider-SEM-95-002** / *Sierra Club et coll.*

**Aage Tottrup-SEM-96-002** / *Aage Tottrup*

**CEDF-SEM-97-004** / *Canadian Environmental Defence Fund*

**Biodiversité-SEM-97-005** / *Animal Alliance of Canada et coll.*

**Guadalajara-SEM-98-001** / *Instituto de Derecho Ambiental, A.C., et coll.*

- Ortiz Martínez-SEM-98-002 / Ortiz Martínez**  
**Molymex I-SEM-00-001 / Rosa María Escalante de Fernández**  
**Jamaica Bay-SEM-00-003 / Hudson River Audubon Society of Westchester, Inc., et coll.**  
**AAA Packaging-SEM-01-002\***  
**Dermet-SEM-01-003/Mercerizados y Teñidos de Guadalajara, S.A.**  
**Alca-Iztapalapa-SEM-02-005 / Angel Lara García**  
**Home Port Xcaret-SEM-03-002 / Alfonso Ciprés Villareal et coll.**
- **L'examen de deux communications a pris fin en vertu de l'alinéa 14(3)a) :**
    - Methanex-SEM-99-001 / Methanex Corporation**
    - Neste Canada-SEM- 00-002 / Neste Canada Inc.**
  - **L'examen de cinq communications a pris fin en vertu du paragraphe 15(1) :**
    - Oldman River I-SEM-96-003 / The Friends of the Oldman River**
    - Lac Chapala-SEM-97-007 / Instituto de Derecho Ambiental**
    - Cytrar-SEM-98-005 / Academia Sonorense de Derechos Humanos**
    - Grands Lacs-SEM-98-003 / Department of the Planet Earth et coll.**
    - Aéroport de Mexico-SEM-02-002 / Jorge Rafael Martínez Azuela, et coll.**
  - **Une communication a été retirée par ses auteurs :**
    - Fort Huachuca-SEM-96-004 / The Southwest Center for Biological Diversity et coll.**
  - **Huit dossiers factuels ont été constitués et rendus publics :**
    - Cozumel-SEM-96-001 / Comité para la Protección de los Recursos Naturales, A.C., et coll.**
    - BC Hydro-SEM-97-001 / BC Aboriginal Fisheries Commission et coll.**
    - Metales y Derivados-SEM-98-007 / Environmental Health Coalition et coll.**
    - Oiseaux migrateurs-SEM-99-002 / Alliance for the Wild Rockies, et coll.**
    - Aquanova-SEM-98-006 / Grupo Ecológico Manglar A.C.**
    - Oldman River II-SEM-97-006 / The Friends of the Oldman River**
    - BC Mining-SEM-98-004 / Sierra Club of British Columbia, et coll.**
    - BC Logging-SEM-00-004 / David Suzuki Foundation, et coll.**

---

\* Les auteurs ont demandé de ne pas révéler leur identité en vertu de l'alinéa 11(8)a).

- **Le Conseil a rejeté deux communications aux termes du paragraphe 15(2) à la suite d'un avis du Secrétariat estimant qu'elles justifiaient la constitution d'un dossier factuel :**

*Fermes porcines du Québec-SEM-97-003/ Centre québécois du droit de l'environnement et coll.*

*Cytrar II-SEM-01-001 / Academia Sonorense de Derechos Humanos, A.C., et coll.*

## **6 PARTENARIATS**

### **6.1 Programme d'action régional et démonstration de solutions de rechange au DDT pour lutter contre le paludisme au Mexique et en Amérique centrale**

Les activités de ce programme sont financées par la CCE, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui joue le rôle organisme d'exécution, et le PNUE, qui est l'organisme de mise en œuvre. Ce programme dispose d'un budget total de 13,9 millions de dollars américains, et la contribution du FEM, au montant de 7,5 millions de dollars américains, est administrée par l'OPS. Le comité directeur du programme devrait tenir sa deuxième réunion en novembre de cette année.

La CCE a réalisé des travaux avec la population et des organismes mexicains afin de faire valoir l'esprit d'initiative de leur pays dans le cadre de ce programme. Des données préliminaires révèlent les bienfaits, depuis 2000, de l'abolition de l'utilisation du DDT pour lutter contre le paludisme. Les enfants sont les éléments les plus vulnérables de la population en raison des fortes concentrations de DDT que l'on trouve dans leur sang, mais, depuis 2000, ces concentrations ont diminué de 55 % dans le sang des enfants qui vivent dans les régions des États d'Oaxaca et du Chiapas où sévit le paludisme. Des études visant à relever les répercussions du DDT sur les espèces sauvages et l'environnement ont montré que cette substance s'accumulait et s'amplifiait à différents niveaux côtiers tropicaux (notamment chez les crabes, les poissons et les oiseaux) ainsi que dans le sol et les sédiments.

Au cours de sa réunion du mois d'octobre, le Groupe de travail sur la GRPC a pris connaissance de certaines conclusions du rapport d'étape sur la mise en œuvre du PARNA relatif au DDT. Compte tenu des résultats obtenus au cours de cette mise en œuvre, l'approbation du rapport d'étape pourrait mettre fin aux activités du Groupe de mise en œuvre de ce PARNA, car le but ultime de ce plan, à savoir réduire l'exposition des humains et de l'environnement au DDT, pourrait être atteint dans le cadre d'un projet du FEM. Les travaux accomplis par ce groupe de mise en œuvre et l'expérience qu'il a acquise devraient, en principe, être utiles au FEM dans l'exécution de son projet.

Les autorités mexicaines sont en train de déterminer à quelle date il serait opportun de tenir une réunion avec l'équipe du Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin de partager leur expérience dans le cadre du projet du FEM. Cet échange permettrait de faire connaître l'expérience qu'a acquise le Mexique en ce qui a trait à l'élimination du DDT afin de lutter contre le paludisme dans d'autres parties du monde.

## **6.2 *Projet de renforcement des capacités pour une étude de biosurveillance des POP et des métaux destinée à déterminer les populations à risque et les points névralgiques de l'environnement en Amérique du Nord***

Le principal objectif de ce projet consiste à dresser un plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POP afin que le Mexique s'acquitte des obligations qu'elle lui impose.

À cette fin, en collaboration avec le Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles) du Mexique et la Banque mondiale, la CCE a fixé pour ce pays un certain nombre de champs d'action prioritaires à l'égard des POP, et ces champs d'action constitueront probablement des éléments principaux du plan de mise en œuvre national.

Le budget total que nécessitera l'élaboration du projet est estimé à 750 000 \$US, et il inclura une contribution de 500 000 \$US de la part du FEM. À l'origine, le Fonds canadien sur les POP devait ajouter une contribution de 250 000 \$US à celle du FEM, mais il n'est pas encore certain qu'il puisse la verser. On prévoit éclaircir cette question et d'autres questions connexes au cours des prochaines semaines avec les dirigeants du Fonds canadien et de la Banque mondiale.

## **7 ADMINISTRATION ET FINANCE**

### **7.1 *Ressources financières***

Le Secrétariat a reçu le dernier versement de la contribution des États-Unis et du Canada pour 2003. Il s'attend également à recevoir le reste de la contribution du Mexique pour 2002; ce pays est également censé verser 1 709 400 \$US en 2003.

En août 2003, le Secrétariat a transmis aux Parties les états financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2003 et il compte leur faire parvenir ceux du troisième trimestre dans les prochaines semaines.

La hausse importante du cours du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain continue de porter préjudice à la situation financière du Secrétariat, puisque ce cours s'est apprécié de 20 % depuis le début de l'année. Le Secrétariat continue d'exercer un suivi des répercussions de cette situation sur les résultats financiers de 2003 ainsi que sur le budget de 2004.

### **7.2 *Ressources humaines***

M<sup>me</sup> Diane Colucci succède à M<sup>me</sup> Raymonde Lanthier au poste de rédactrice en chef des publications de langue française.

M. Rolando Ibarra Rodríguez a été embauché en qualité de conseiller juridique au sein de l'Unité des communications sur les questions d'application.

La période de recrutement pour les postes de gestionnaire du programme de GRPC et de gestionnaire du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé est terminée. Les postes n'ont cependant pas été dotés en raison de restrictions budgétaires.

### 7.3 *Bail des locaux de la CCE*

Les négociations pour le renouvellement du bail des locaux de la CCE progressent selon les prévisions et devraient s'achever sous peu.

## 8 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Il est essentiel d'informer le public nord-américain des questions importantes touchant l'environnement et sa relation avec l'économie si la CCE veut remplir son mandat. La stratégie de communication du Secrétariat privilégie le recours à de multiples techniques pour informer les publics cibles des travaux de la Commission.

### *Relations avec les médias*

Cette stratégie a récemment permis de porter à la connaissance du public les résultats d'un atelier tenu en septembre avec des producteurs de palmiers *Chamaedorea*, des chercheurs et des grossistes. En collaborant directement avec un correspondant d'une agence de presse internationale basé à Mexico, ainsi qu'avec un journaliste, la section des communications de la CCE a réussi à diffuser des informations dans plus de 140 journaux et sites Web d'information, et dans plusieurs quotidiens canadiens, sur le projet visant le recours à des mécanismes commerciaux pour soutenir la production durable de palmiers.

Cette relation directe avec les principaux journalistes couvrant le domaine de l'environnement a permis d'actualiser et d'étoffer la liste de contacts dans les médias, ainsi qu'un répertoire téléphonique personnalisé et des informations générales. Une nouvelle trousse d'information à l'intention des médias, accompagnée d'une lettre personnalisée et d'une note sur la parution prochaine du rapport sur les effets du maïs transgénique au Mexique, établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, et sur la tenue du Symposium de mars 2004 sur le même thème, sera sous peu envoyée par la poste à des journalistes d'Amérique du Nord.

### *Publication et diffusion*

La production, la promotion et la diffusion des rapports et des publications de la CCE ne cessent d'augmenter. Afin de maîtriser les coûts et de toucher un plus vaste public, la Commission a accru le nombre de publications qu'elle diffuse sur son site Web. Depuis le début de juin 2003, le Secrétariat a publié 104 documents sur le site, pour un total de 312 dans les trois langues. Sur ce nombre, 14 étaient des publications d'envergure ou des documents d'information, notamment le *Plan stratégique concerté pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord*, quatre dossiers factuels et le dixième numéro de *Trio*. Ces 14 publications ont été tirées à 34 600 exemplaires dont la majorité a été distribuée aux abonnés de listes d'envoi ou lors de conférences importantes.

Le nombre de consultations effectuées sur le site Web de la CCE ne cesse d'augmenter; entre le mois de juin et le mois d'octobre, on estime que le nombre de consultations est passé de 109 945 à 115 000. Cette augmentation est encore plus importante lorsqu'on compare ce dernier chiffre aux 88 255 consultations enregistrées en octobre 2002.

La section des communications s'est en outre efforcée d'améliorer la visibilité de la CCE sur le Web ainsi que l'utilité de son site. Elle a, entre autres, fait parler de ses activités sur le site Web

d'autres organismes, ce qui a permis d'orienter directement un nombre record d'internautes vers des pages pertinentes du site de la CCE. Les utilisateurs peuvent maintenant naviguer plus facilement sur ce site grâce à l'ajout d'une fonction de recherche performante qui leur permet d'obtenir des résultats très rapidement malgré la grande quantité de documents que contient le site.

### ***Communication avec le public***

La section des communications s'est employée à faire mieux connaître la CCE dans le cadre de salons et de conférences. Elle a exposé et distribué des documents au cours de sept conférences depuis le mois de juin 2003, notamment : *Le commerce et l'environnement dans les Amériques* (à Mexico), *Americana 2003* [Salon des technologies environnementales des Amériques] (à Montréal), *Encuentro Fronterizo* (à Tijuana), *EnviroPro* (à Mexico), la *Foire sur le commerce équitable* (à Cancún), , le *Congrès mondial de la foresterie* (à Québec), et, en dernier lieu, le colloque annuel de la Society of Environmental Journalists (à la Nouvelle-Orléans) qui ont offert une occasion unique de rencontrer les journalistes environnementaux et de nouer des relations avec eux alors que la section des communications prend des dispositions pour que la CCE devienne la principale source d'information environnementale en Amérique du Nord.

Ces rencontres ont permis de faire connaître la CCE et ses travaux, et plusieurs milliers d'exemplaires de ses publications y ont été distribués.

### ***Communiqués et annonces par serveur de liste***

Au cours des cinq derniers mois, la section des communications a coordonné une série de communiqués sur les publications, les programmes et les réunions du Secrétariat, tout en continuant à diffuser de l'information générale sur les activités de la Commission et du CCPM. Les titres des plus récents communiqués comprennent les suivants :

#### **16 octobre 2003**

Consultation publique en vue de l'examen décennal de l'application de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement

#### **10 octobre 2003**

Le CCPM invite le public à présenter ses observations concernant le plan opérationnel de la CCE et reporte la date limite pour présenter des observations concernant les dispositions des articles 14 et 15

#### **19 septembre 2003**

La CCE demande au Canada de répondre à la communication concernant des centrales électriques en Ontario

#### **18 septembre 2003**

Tarahumara : Demande d'information en vue de la constitution du dossier factuel

#### **17 septembre 2003**

La CCE reçoit une communication sur le Technoparc de Montréal

**11 septembre 2003**

Communication ALCA-Iztapalapa II - La CCE demande une réponse au Mexique

**21 août 2003**

La CCE examine de nouveau le cas Cytrar

**19 août 2003**

La CCE invite le public à formuler des commentaires sur l'ébauche du document de décision concernant le plan d'action relatif au plomb

**12 août 2003**

La CCE rend public un dossier factuel relatif à l'application de la Loi sur les pêches à la mine Britannia

**11 août 2003**

La CCE rend public un dossier factuel sur l'application par le Canada des dispositions des lois fédérales relatives à la protection de l'habitat du poisson et à l'évaluation environnementale

**11 août 2003**

La CCE rend public un dossier factuel sur l'application de la Loi sur les pêches dans le secteur de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique

**6 août 2003**

La communauté internationale s'efforce de protéger la buse rouilleuse et les prairies

**22 juillet 2003**

Octroi de subventions à des collectivités pour des projets de surveillance et d'évaluation environnementales en rapport avec la santé humaine

**18 juillet 2003**

La CCE invite le public à formuler des commentaires sur l'ébauche du PARNA relatif aux dioxines et furanes et à l'hexachlorobenzène

**17 juillet 2003**

Consultation publique sur les questions relatives aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement

## **9 SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL**

La prochaine session ordinaire du Conseil aura lieu en juin 2004, au Mexique. À titre d'hôte de cette session, ce pays devrait proposer ou confirmer prochainement la date et le lieu de cette session. Le Secrétariat attend avec intérêt de connaître les premières opinions des Parties, lors de la session des représentants suppléants des 20 et 21 novembre, sur la publication de documents en prévision de la session ordinaire du Conseil. La première ébauche de l'ordre du jour de cette session pourrait comprendre les points suivants : l'examen décennal de l'ANACDE; la nouvelle orientation du programme de GRPC; le premier rapport sur des indicateurs concernant la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord; la stratégie relative à la qualité de l'air en Amérique du Nord; le rapport du Secrétariat sur les effets du maïs transgénique au Mexique; l'examen de l'application de la résolution du Conseil n° 00-09 relative aux articles 14 et 15 de l'ANACDE.

21 novembre 2003

	Canada	Mexique	États-Unis	CCPM	Priorités cernées \$
<b>BUT 1 : Favoriser la compréhension de l'état de notre environnement et de ses liens avec l'économie et le commerce en Amérique du Nord</b>					
<b><u>Objectif A : Le public et les Parties comprennent mieux l'état de l'environnement nord-américain et son évolution possible, de même que ses liens avec la santé humaine et l'intégrité des écosystèmes</u></b>					
<i>Stratégie 1 : Faciliter l'harmonisation des données et l'échange d'information ainsi que promouvoir une surveillance intégrée à l'échelle continentale afin de favoriser une meilleure compréhension de l'état actuel de l'environnement nord-américain</i>					
Deuxième rapport sur l'état de l'environnement – obligations spécifiques, paragraphe 12(3)	y	y	y		75,000
Réseaux de surveillance de la qualité de l'air en Amérique du Nord (air)	y	y	y	y	70,000
Inventaires des émissions atmosphériques et des gaz à effet de serre en Amérique du Nord (air)	y	y	y		280,000
Registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants : rapport de la série A l'heure des comptes	y	y	y	y	400,000
Échange d'information sur les meilleures techniques existantes de lutte contre la pollution atmosphérique (air)			y	y	
<i>Stratégie 2 : Effectuer des recherches sur les dangers éventuels pour l'environnement et sur les enjeux qui risquent de susciter des préoccupations communes, en procédant à des évaluations prospectives basées sur l'information environnementale comparable recueillie en Amérique du Nord</i>					
Évaluations prospectives sur les interactions entre la pollution atmosphérique, la santé publique et les écosystèmes (air)	y	y	y	y	50,000
<i>Stratégie 3 : Évaluer les répercussions de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine et sur l'intégrité des écosystèmes en Amérique du Nord, et informer le public ainsi que les décideurs à ce sujet</i>					
La santé des enfants et l'environnement	y	y	y	y	40,000

	Canada	Mexique	États-Unis	CCPM	Priorités cernées \$
<b><u>Objectif B : Les hauts responsables du commerce international et le public sont informés des effets environnementaux de la libéralisation des échanges et s'appuient sur cette information pour promouvoir l'amélioration des dispositions des nouveaux accords commerciaux</u></b>					
<i>Stratégie 1 : Évaluer au moyen de processus transparents les liens entre l'environnement et le commerce et diffuser de l'information sur les conclusions tirées</i>					
Évaluer les liens entre l'environnement et le commerce	y	y	y-more info	y	50,000
Promouvoir la participation du public	y-2006	y-2006	y	y	100,000
<i>Stratégie 2 : Accroître la coopération entre les Parties, ainsi que les possibilités de participation des spécialistes des trois pays, en matière d'établissement de liens prioritaires entre l'environnement, l'économie et le commerce</i>					
Mettre à l'essai une démarche d'évaluation qui accorde la priorité à l'environnement		y			
Mettre sur pied un système communautaire de surveillance				y	
Réviser la liste des indicateurs environnementaux de la CCE		y			
<i>Stratégie 3 : Diffuser auprès des négociateurs commerciaux et des experts mondiaux de l'information sur les enseignements tirés de l'application de l'ALÉNA</i>					
Élaborer le Plan stratégique relatif à l'environnement et au commerce	y	y	y		15,000
<b>BUT 2 : Faire office de catalyseur de l'amélioration des lois et politiques nationales et faire progresser l'application ainsi que l'observation des lois de l'environnement partout sur le continent nord-américain</b>					
<b><u>Objectif A : L'élaboration et l'amélioration des lois, politiques, normes et exigences techniques relatives à l'environnement, ainsi que la diffusion d'information à cet égard, font l'objet d'une plus grande coopération</u></b>					

	Canada	Mexique	États-Unis	CCPM	Priorités cernées \$
<i>Stratégie 1 : Mieux faire comprendre les exigences réglementaires et techniques, les leçons tirées de l'expérience et les techniques de gestion dans des secteurs choisis</i>					
« Pratiques exemplaires » visant à promouvoir et à préserver la qualité de l'eau	y	y	y	y	50,000
Normes et techniques de gestion du secteur des pâtes et papiers					
Secteur des produits chimiques					
<i>Stratégie 2 : Veiller à ce que l'information relative aux lois et aux politiques environnementales nord-américaines affichée sur le site Web de la CCE soit à jour et facilement accessible</i>					
Développement de la base de données sur le droit de l'environnement			y		
<i>Stratégie 3 : Améliorer la coordination de la gestion écologique et du suivi des mouvements transfrontières de déchets dangereux en Amérique du Nord</i>					
Gestion écologique des déchets dangereux	y	y	y	y	100,000
Mouvements transfrontières des déchets dangereux	y	y	y	y	80,000
Répertoire trilatéral des codes de déchets dangereux	y	y	y		35,000
<b>Objectif B : Les Parties améliorent l'observation et l'application de leurs lois et règlements de l'environnement</b>					
<i>Stratégie 1 : Fournir une tribune permettant aux Parties et aux groupes intéressés d'échanger sur des enjeux suscitant des préoccupations communes</i>					
Réunions du Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale	y	y	y	reduce	30,000
Publications du Groupe de travail	y	y	y		60,000
Conférences et ateliers du Groupe de travail	y	y	y	reduce	50,000

	Canada	Mexique	États-Unis	CCPM	Priorités cernées \$
<i>Stratégie 2 : Veiller à ce que le processus établi en vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE produise de l'information susceptible d'améliorer l'observation et l'application des lois en Amérique du Nord</i>					
Prière de consulter les activités décrites sous l'objectif A du but 4					
<b>BUT 3 : Mobiliser la coopération internationale en vue de résoudre des problèmes environnementaux cruciaux en Amérique du Nord</b>					
<b><u>Objectif A : La biodiversité est conservée et utilisée de façon durable en Amérique du Nord</u></b>		?	?		
<i>Stratégie 1 : Contribuer à la préservation des régions importantes sur le plan écologique</i>					
Plan stratégique relatif à la biodiversité	y	y	y	y	36,000
Réseau d'aires de conservation dans l'écosystème des prairies	y	y	y	y	105,000
Réseau nord-américain d'aires marines protégées	y	y	y	y	160,000
<i>Stratégie 2 : Contribuer à la préservation et au rétablissement des espèces migratrices et transfrontalières</i>					
Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord	y	y	y		40,000
Espèces terrestres suscitant des préoccupations communes en matière de conservation	y	y	y	y	145,000
Espèces marines suscitant des préoccupations communes en matière de conservation	y	y	y	y	154,000
<i>Stratégie 3 : Contribuer à la réduction ou à l'élimination des menaces communes pour la biodiversité en Amérique du Nord</i>					
Effets des substances toxiques sur les oiseaux					
Espèces envahissantes	y	y	y	y	90,000
<b><u>Objectif B : Les politiques environnementales, économiques et commerciales se renforcent mutuellement en Amérique du Nord</u></b>					
					Priorités cernées

	Canada	Mexique	États-Unis	CCPM	\$
<i>Stratégie 1 : Favoriser l'expansion du commerce de produits et services à privilégier d'un point de vue écologique</i>					
Évaluer la demande du marché pour des biens et services écologiques		?		y	
Favoriser la compréhension et la mise en application de systèmes d'étiquetage et de certification écologiques	y	y	y-data collection, analysis	y	50,000
Appuyer la création de réseaux			y		
Favoriser la participation des marchés financiers	y-in part	y-in part	y-in part	y	90,000
<b>Stratégie 2 : Encourager les Parties à recourir davantage à des instruments de politique pour favoriser l'écologisation des échanges commerciaux</b>					
Piloter le Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord	y	y	y	y	75,000
Recommander la formulation de politiques axées sur les marchés afin d'appuyer le commerce des biens et services écologiques	y	y	y	y	50,000
Conseiller les Parties sur la façon de promouvoir la divulgation de l'information environnementale					
<b>Objectif C : Les répercussions de la pollution sur la santé humaine et sur les écosystèmes qui suscitent des préoccupations communes sont prévenues ou atténuées en Amérique du Nord</b>					
<i>Stratégie 1 : Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action à l'échelle nord-américaine en vue de protéger la santé humaine et l'environnement</i>					
Gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC)	y	y	y	y	610,000
Programme régional de démonstration et d'application de solutions de rechange durables à l'emploi du DDT pour lutter contre les vecteurs du paludisme au Mexique et en Amérique centrale	y	y	y	y	126,000
La santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord	y	y	y	y	180,000
Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air	y	y	y	y	30,000
Possibilités d'échanges entre les responsables nationaux de la qualité de l'air en Amérique du Nord	y	y	y		10,000
					<b>Priorités cernées</b>
	<b>Canada</b>	<b>Mexique</b>	<b>États-</b>	<b>CCPM</b>	<b>\$</b>

				Unis		
	<i>Stratégie 2 : Encourager la prise de mesures opportunes par le secteur privé en matière de protection de l'environnement</i>					
	Renforcement des capacités de prévention de la pollution	y	y	y	y	105,000
	Systèmes de gestion de l'environnement	y	y	y		50,000
	Vérifications environnementales		y	y		
	Bonne intendance de l'environnement par les grandes sociétés					
<b>BUT 4 : Constituer une tribune permettant le dialogue avec le public et la participation des citoyens en ce qui concerne les enjeux environnementaux en Amérique du Nord</b>						
	<b><u>Objectif A : Le public nord-américain et les Parties à l'ANACDE considèrent le processus relatif aux communications des citoyens comme un mécanisme utile et précieux d'amélioration de l'observation et de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord</u></b>					
	Processus relatif aux communications des citoyens	y	y	y	y	351,500
	<b><u>Objectif B : Le Comité consultatif public mixte exerce efficacement sa fonction de prise en compte et d'expression de l'opinion du public au sujet des enjeux environnementaux en Amérique du Nord</u></b>					
	<i>Stratégie 1 : Fournir, dans des délais opportuns, des avis constructifs au Conseil de la CCE et fournir au Secrétariat une information pertinente, d'ordre technique, scientifique ou autre</i>					
	Comité consultatif public mixte (CCPM)	y	y	y	y	360,000

	Canada	Mexique	États- Unis	CCPM	Priorités cernées \$
<b>BUT 7 : Initiatives spéciales</b>					
Article 13			?		
<b>Gestion de l'information</b>					
FNAC				y	
Paragraphe 10(6) – Coopération avec la Commission du libre-échange de la l'ALÉNA				y	
Paragraphe 10(7) Évaluation des impacts environnementaux transfrontières				y	
<b>BUDGET INITIAL DU PROGRAMME</b>					<b>4,223,000</b>
<b>BUDGET RÉVISÉ TOTAL</b>					<b>3,591,000</b>
<b>ÉCONOMIES</b>					<b>632,000</b>
<b>DÉFICIT DÛ AU TAUX DE CHANGE</b>					<b>449,027</b>
<b>ÉCONOMIES RÉELLES</b>					<b>182,973</b>